

C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FULGENCE

PROCÈS-VERBAL d'une **séance extraordinaire** de la Corporation municipale de Saint-Fulgence, tenue le **12 décembre 2022** à dix-neuf heures trente à laquelle session sont présents :

M. Serge Lemyre,	maire
Mme Sophie Desportes,	conseillère district no 1
Mme Dominique Baillargeon,	conseillère district no 2
M. Henri-Paul Côté,	conseiller district no 3
M. Robert Blackburn,	conseiller district no 4
M. Adrien Belkin,	conseiller district no 5
M. Martin Morissette,	conseiller district no 6

ASSISTE ÉGALEMENT À CETTE SÉANCE EXTRAORDINAIRE :-

M. Jimmy Houde, directeur général et greffier-trésorier

0.- OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE, CONSTATATION DU QUORUM :

Monsieur le maire Serge Lemyre préside, et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte.

AVIS DE CONVOCATION :

Le directeur général et greffier-trésorier dépose devant le conseil un certificat de signification établi par Johanne Larouche, secrétaire et Daniel Bélanger, employé aux travaux publics, qui attestent avoir signifié l'avis de convocation de la présente **séance extraordinaire**, à tous les membres du conseil dans les délais prévus par le Code municipal du Québec.

1.- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :-

C-2022-194

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Adrien Belkin

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Robert Blackburn

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

- 0.-** Ouverture de la séance
- 1.-** Adoption de l'ordre du jour
- 2.-** Adoption du budget 2023
- 3.-** Adoption du programme triennal 2023-2024-2025
- 4.-** Période de questions du public (Exclusivement sur le budget et le programme triennal)
- 5.-** Levée de la séance

2.- ADOPTION DU BUDGET 2023 :-

C-2022-195

Monsieur le Maire fait lecture d'un document portant sur les prévisions budgétaires de l'exercice financier 2023 et le programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025.

CONSIDÉRANT QUE les revenus estimés pour l'exercice se terminant le **31 décembre 2023** totalisent **3 231 369 \$**;

CONSIDÉRANT QUE les dépenses estimées pour l'exercice se terminant le **31 décembre 2023** totalisent **3 231 369 \$**;

POUR CES MOTIFS:

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Robert Blackburn

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Adrien Belkin

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE les prévisions budgétaires de revenus pour l'exercice financier de Saint-Fulgence se terminant le **31 décembre 2023**, soient adoptées et que les revenus soient appropriés pour les dépenses spécifiées auxdites estimations budgétaires;

QUE tous les deniers et revenus qui pourront être perçus par la Municipalité durant l'exercice financier 2023 et qui ne sont pas spécialement appropriés, fassent partie du fonds d'administration, section des activités municipales et de la Municipalité, et que sous l'autorité de la présente résolution, ils pourront être employés à toutes les fins qui sont du ressort et de la compétence du conseil, à la discrétion de ce dernier;

QUE les prévisions budgétaires de dépenses pour l'exercice financier se terminant le **31 décembre 2023**, soient adoptées et confirmées sujet à l'approbation par règlement ou résolution du conseil lorsque requis;

QU' une autorisation soit donnée au directeur général et greffier-trésorier, de faire conformément à la Loi, sur production des pièces justificatives appropriées et à même les deniers provenant des taxes ou redevances municipales et de tous autres deniers appartenant à la municipalité, le paiement des sommes réclamées de cette dernière et qui sont comprises dans les appropriations des dépenses spécifiées auxdites prévisions budgétaires au fur et à mesure qu'elles deviendront dues et nécessaires;

ET QUE copie des documents comprenant lesdites prévisions budgétaires de revenus et de dépenses pour l'exercice financier se terminant le **31 décembre 2023**, soit signée et expédiée par le directeur général et greffier-trésorier selon le format présent et dans les délais impartis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

MUNICIPALITÉ DE SAINT-FULGENCE

BUDGET 2023

REVENUS

TAXES

TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE	1 980 003
TAXE AQUEDUC DESSERVIS (75%)	139 000
TAXE AQUEDUC VILLAGE (25%)	49 000
ENTRETIEN LAC XAVIER	28 142
ENTRETIEN LAC LAURENT, JOSÉ	16 171
ENTRETIEN LAC HARVEY	24 726
ENTRETIEN LAC PEZARD	9 622
ENTRETIEN LAC LÉON	1 509
ENTRETIEN LAC ROGER	19 551
ENTRETIEN FIN RUE SAGUENAY	4 203
ENTRETIEN GRAND LAC SAINT-GERMAIN	3 812
ENTRETIEN LAC MCLELLAND	2 683
ENTRETIEN CHEMIN BENJAMIN	3 119
ENTRETIEN CHEMIN MERLAC	3 428
ENTRETIEN CHEMIN GALERNE LOMBARDE	2 476
ENTRETIEN RANG MORISSETTE	2 329
ENTRETIEN CHEMIN PETITE RIVIÈRE	1 500

SERVICES MUNICIPAUX

AQUEDUC	108 000
ÉGOUTS	40 000
MATIÈRES RÉSIDUELLES	195 000
VIDANGE DE FOSSES SEPTQUES	50 000

COMPENSATIONS GOUVERNEMENT

COMPENSATION TERRES PUBLIQUES	84 299
COMPENSATION T.V.Q.	33 795
COMPENSATION PÉRÉQUATION	57 356

COMPENSATIONS IMMEUBLES GOUVERNEMENT

ÉCOLE PRIMAIRE	25 000
BUREAU DE POSTE	2 000

SÉCURITÉ PUBLIQUE

INCENDIE SAINTE-ROSE DU NORD	33 861
------------------------------	--------

TRANSPORT

TRANSPORT RÉGULIER	15 000
VOIRIE MUNICIPALE	120 000
CARRIÈRES ET SABLÈRES	5 000
ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER	10 000
CHEMIN POINTE AUX PINS	16 000

HYGIÈNE DU MILIEU

TECQ 2010-2013	4 730
----------------	-------

LOISIRS ET CULTURE

SALLE MULTIFONCTIONNELLE	1 255
--------------------------	-------

AUTRES

LOCATION DE TERRAIN	25 000
REVENUS DIVERS	7 199
LOYERS	9 000
FAX, PHOTOCOPIES	100

IMPOSITION DE DROITS

LICENCES ET PERMIS	7 000
DROITS SUR MUTATIONS IMMOBILIÈRES	65 000
AMENDES ET PÉNALITÉS	2 000

INTÉRÊTS

INTÉRÊTS - BANQUE ET AUTRES	3500
INTÉRÊTS - ARRÉRAGES DE TAXES	<u>20 000</u>

<u>TOTAL REVENUS</u>	<u>3 231 369</u>
-----------------------------	-------------------------

DÉPENSES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

CONSEIL

RÉMUNÉRATION	38 500
ALLOCATION DE DÉPENSES	19 250
COTISATIONS DE L'EMPLOYEUR	4 500
FRAIS DE DÉPLACEMENT	500
FORMATION ET PERFECTIONNEMENT	1 000
RÉCEPTIONS, RÉUNIONS	1 500
FOURNITURES DE BUREAU	1 000

GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

RÉMUNÉRATION	238 400
COTISATIONS DE L'EMPLOYEUR	59 100
FRAIS DE DÉPLACEMENT	500
TÉLÉPHONES	6 000
TÉLÉPHONES CELLULAIRES	5 000
COMPTABILITÉ ET VÉRIFICATION	19 000
ADMINISTRATION ET INFORMATIQUE	10 500
SERVICES PROFESSIONNELS	1 000
FORMATION ET PERFECTIONNEMENT	500
FOURNITURES DE BUREAU	1 000
ÉLECTRICITÉ	12 000

GREFFE

PROVISION ÉLECTIONS 2025	2 500
--------------------------	-------

ÉVALUATION

QUOTE-PART M.R.C. 73 668

AUTRES

FRAIS DE POSTE 5 000

SERVICES JURIDIQUES 10 000

RAMPE MISE À L'EAU 100

SYSTÈME DE SÉCURITÉ 1 500

ASSURANCES GÉNÉRALES 57 000

ENTRETIEN ET RÉPARATIONS BÂTIMENTS 20 000

ARTICLES DE NETTOYAGE 2 000

FOURNITURES DE BUREAU 5 000

MATÉRIEL INFORMATIQUE 5 000

CONTRAT PHOTOCOPIEUR 2 000

SÉCURITÉ PUBLIQUE**SERVICES POLICIERS**

RÉMUNÉRATION 5 500

COTISATIONS DE L'EMPLOYEUR 750

SERVICES SURETÉ DU QUÉBEC 177 757

SÉCURITÉ INCENDIE

RÉMUNÉRATION 18 200

GARDE FIN DE SEMAINE 12 000

COTISATIONS DE L'EMPLOYEUR 7 000

RÉMUNÉRATION POMPIERS 30 000

TÉLÉPHONES, INTERNET 2 200

RÉPARATION RADIOS 1 500

LICENCE RADIOS 1 000

ASSURANCES CAMIONS 1 000

FORMATION ET PERFECTIONNEMENT 10 000

COTISATIONS 1 000

HUILE À CHAUFFAGE 4 500

ENTRETIEN POMPES 4 000

ENTRETIEN ET RÉPARATIONS VÉHICULES 8 000

ENTRETIEN BÂTIMENTS 2 000

REPLISSAGE D'EXTINCTEURS 1 500

ESSENCE CAMIONS 6 000

ANTIGEL BORNES FONTAINES 1 000

ENTRETIEN DE BORNES FONTAINES 2 000

ACHAT ÉQUIPEMENTS INCENDIE 12 500

ÉLECTRICITÉ CASERNE POMPIER 3 000

QUOTE-PART M.R.C. 12 342

IMMATRICULATIONS 5 000

TRANSPORT**VOIRIE MUNICIPALE**

RÉMUNÉRATION 113 500

COTISATIONS DE L'EMPLOYEUR 27 500

FRAIS DE DÉPLACEMENT 500

NIVELAGE ET RÉPARATION DE CHEMINS 20 000

ACHAT DE PONCEAUX 8 000

CREUSAGE DE FOSSÉS	6 000
INTERVENTIONS DIVERSES	25 000
RECHARGEMENT DE CHEMINS	10 000
ENTRETIEN VÉHICULES & MACHINERIE	18 000
BORNES DE RECHARGE	1 600
ENTRETIEN PISTE CYCLABLE	5 000
GRAVIER, SABLE, ASPHALTE	90 000
ESSENCE ET DIÉSEL	11 500
CALCIUM (ABAT-POUSSIÈRE)	9 000
OUTILS ET ACCESSOIRES	3 000
SIGNALISATION	5 000
VÊTEMENTS, CHAUSSURES ET ACCESSOIRES	3 000
ÉLECTRICITÉ GARAGE MUNICIPAL	4 000
ENLÈVEMENT DE LA NEIGE	
ENLÈVEMENT DE LA NEIGE	345 000
LOCATION DE VÉHICULES	35 000
ENTRETIEN VILLÉGIATURE	188 000
DÉNEIGEMENT TROTTOIRS	35 000
ABRASIFS	1 000
ÉCLAIRAGE DES RUES	
ENTRETIEN ÉCLAIRAGE	5 000
ÉLECTRICITÉ	11 000
AUTRES	
TRANSPORT ADAPTÉ	18 500
TRANSPORT AUTOBUS S.T.S.	32 000
HYGIÈNE DU MILIEU	
EAU ET ÉGOUT	
APPROVISIONNEMENT/ TRAITEMENT DE L'EAU	
RÉMUNÉRATION	31 200
PRIMES - PURIFICATION DE L'EAU	17 000
COTISATIONS DE L'EMPLOYEUR	7 700
SERVICES SCIENTIFIQUES DE GÉNIE	6 000
PRODUITS CHIMIQUES (CHLORE)	2 200
ÉLECTRICITÉ	23 000
RÉSEAUX DE DISTRIBUTION DE L'EAU	
RÉMUNÉRATION	24 600
COTISATIONS DE L'EMPLOYEUR	5 900
FORMATION ET PERFECTIONNEMENT	1 000
ENTRETIEN ET RÉPARATIONS	20 000
PIÈCES ET ACCESSOIRES	8 000
RÉSEAUX D'ÉGOUT	
VIDANGE DE FOSSES SEPTIQUES	49 381
ENTRETIEN ÉGOUTS	18 000
PIÈCES ET ACCESSOIRES	500
ÉLECTRICITÉ	22 000
DÉCHETS DOMESTIQUES	
CUEILLETTE ET TRANSPORT	
ENLÈVEMENT DES ORDURES	125 469
ÉCOCENTRE	10 000

ÉLIMINATION	
ÉLIMINATION DES DÉCHETS	44 113
RECYCLAGE	
COLLECTE SÉLECTIVE	7 207
BACS DE RECYCLAGE	1 000
MATIÈRES ORGANIQUES	
QUOTE-PART M.R.C.	81 743
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	
QUOTE-PART M.R.C.	4633
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE	
RÉMUNÉRATION	53 800
COTISATIONS DE L'EMPLOYEUR	14 800
FRAIS DE DÉPLACEMENT	500
FORMATION ET PERFECTIONNEMENT	500
AVIS PUBLICS	1 000
SERVICES PROFESSIONNELS	1 000
ADMINISTRATION ET INFORMATIQUE	6 500
QUOTE-PART M.R.C.	5 803
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	
QUOTE-PART M.R.C.	10 770
SUBVENTIONS	105 000
LOISIRS ET CULTURE	
CENTRES COMMUNAUTAIRES	
RÉMUNÉRATION	65 100
COTISATIONS DE L'EMPLOYEUR	15 800
INTERNET	2 000
ENTRETIEN BÂTIMENTS	1 000
ENTRETIEN TERRAIN DE BALLE	2 000
ÉLECTRICITÉ C.I.B.R.O.	4 000
ÉLECTRICITÉ CENTRE DES LOISIRS	4 000
PATINOIRES INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES	
DÉNEIGEMENT PATINOIRE	1 000
ÉQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES	1 000
AUTRES	
ÉLECTRICITÉ BARRAGE	5 000
SUBVENTIONS	18 000
ACTIVITÉS CULTURELLES	
CENTRES COMMUNAUTAIRES	
ÉLECTRICITÉ SALLE MULTIFONCTIONNELLE	25 500
BIBLIOTHÈQUE	
QUOTE-PART POUR BIBLIOTHÈQUE	15 000
FRAIS DE FINANCEMENT	
AMORTISSEMENT FRAIS DE FINANCEMENT	9 720
INTÉRÊTS T.E.C.Q.	8 000

ESCOMPTE SUR TAXES 1.5%	10 000
FRAIS DE BANQUE	6 500
CHEMIN POINTE AUX PINS	10 160
CHEMIN POINTE AUX PINS	3 258
TROTTOIRS DES BATTURES	867
EAU POTABLE	4 363
EAU POTABLE	32 483
CASERNE INCENDIE	3 434
SALLE MULTIFONCTIONNELLE	936
EAU POTABLE MICHEL SIMARD	547
TRAVAUX BÂTIMENTS	8 272
REMBOURSEMENT DE LA DETTE À LONG TERME	
CHEMIN POINTE AUX PINS	14 500
CHEMIN POINTE AUX PINS	4 600
TROTTOIRS DES BATTURES	7 100
EAU POTABLE	8 300
EAU POTABLE	110 113
CASERNE INCENDIE	9 500
SALLE MULTIFONCTIONNELLE	24 130
EAU POTABLE MICHEL SIMARD	40 500
TRAVAUX BÂTIMENTS	39 000
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	
PARTICIPATION FONDS RURALITÉ	10 000
RUES ET TROTTOIRS	25 000
COMPTEURS D'EAU	6 500
<u>TOTAL CHARGES ET AFFECTATIONS</u>	<u>3 231 369</u>

3.- ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL 2023-2024-2025 :-

C-2022-196

CONSIDÉRANT les exigences du Code municipal du Québec (article 953-1 et suivants), il est requis de procéder à l'adoption du **Programme triennal des immobilisations 2023-2024-2025**;

POUR CE MOTIF :

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Henri-Paul Côté

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Robert Blackburn

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'ADOPTER le programme triennal des dépenses d'immobilisations, tel que décrit au document intitulé «**Programme des dépenses en immobilisations 2023-2024-2025**» daté du **12 décembre 2022** établissant les dépenses d'immobilisations retenues par la Municipalité comme suit :

<u>2023</u>	<u>2024</u>	<u>2025</u>
1 078 000 \$	7 546 000 \$	8 369 000 \$

4.- PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC (EXCLUSIVEMENT SUR LE BUDGET ET LE PROGRAMME TRIENNAL) :-

Monsieur Peter Villeneuve :

- Quels équipements de déneigement prévoyez-vous acheter dans le programme triennal d'immobilisations?

Monsieur Jimmy Houde informe que ce sont des camions.

Monsieur Simon Dufour demande :

- Qu'est-ce que l'écart des immobilisations identifiées pour l'accès à l'hôtel de ville?

Monsieur Jimmy Houde répond que c'est une rampe pour personnes à mobilité réduite.

- Est-ce que les salaires administratifs incluent l'agent de développement?

Monsieur Jimmy Houde répond que non, il est payé par la Société de développement de l'Anse-aux-Foins.

- Est-ce que les revenus de taxe du lac Roger seront perdus si le chemin perd son statut de chemin de tolérance?

Monsieur Jimmy Houde répond que oui et la dépense ne sera plus assumée par la municipalité.

5.- LEVÉE DE LA SÉANCE :-

C-2022-197

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Robert Blackburn

APPUYÉ PAR madame la conseillère Sophie Desportes

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

DE PROCÉDER à la levée de la séance à **19h45**.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ :-

Je soussigné, Jimmy Houde, directeur général et greffier-trésorier, certifie que des crédits sont disponibles pour les dépenses ci-haut décrites par le conseil de la Municipalité de Saint-Fulgence.

Maire

Directeur général et greffier-trésorier

Je, Serge Lemyre, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

JH/jl

